

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

Accord de confidentialité mutuel

Portraiture sur commande

PARTIE A — PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE

Willow & Wash Studio

22 Battery Park Ave, Asheville, NC
28801, USA

PARTIE B — PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE

La famille Farrow

410 Kenilworth Rd, Asheville, NC
28805, USA

Le présent accord mutuel de non-divulgation régit l'échange d'informations confidentielles entre les parties désignées ci-dessous pendant qu'elles évaluent l'opportunité qui y est décrite.

N° D'ACCORD DE
CONFIDENTIALITÉ

NDA-WW-
2026-014

DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR

2026-03-02

ÉMIS LE

2026-03-02

DROIT APPLICABLE

État de
Caroline
du Nord,
États-Unis

Willow & Wash Studio LLC

Confidentiel — préparé pour The Farrow Family. Ne pas
diffuser au-delà des parties nommées.

EN BREF

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

NDA-WW-2026-014

POUR SIGNATURE

N° DE CONTRAT

NDA-WW-
2026-014

PARTIES

Willow & Wash
Studio et la
famille Farrow

DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR

2026-03-02

DURÉE

Mission unique
— se termine à
la livraison et à
l'installation

DROIT APPLICABLE

État de
Caroline
du Nord,
États-Unis

STATUT

Pour signature

EN BREF

La structure de cet accord

01

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

2026-03-02

La date à partir de laquelle la
divulgaration peut commencer

02

DURÉE

Mission unique — se termine à
la livraison et à l'installation

La confidentialité survit à l'expiration

03

OBJET

Portraiture sur commande

Une œuvre d'aquarelle transmise en
héritage pour la nouvelle maison de la
famille Farrow

04

DROIT APPLICABLE

État de Caroline du Nord,
États-Unis

Comté de Buncombe, Caroline du Nord



PARTIES

Deux

Willow & Wash Studio et la famille Farrow

01

Objet et contexte

La famille Farrow a récemment emménagé dans une nouvelle maison à Asheville et souhaitait une seule pièce d'héritage — pas une photographie — pour ancrer son salon et marquer cet événement.

Préambule

Willow & Wash Studio propose un portrait à l'aquarelle sur commande de la famille Farrow, peint à partir d'une séance de référence à domicile et réalisé selon la technique traditionnelle du mouillé sur mouillé sur papier d'archive en coton.

L'engagement comprend un portrait principal de 24x30 pouces, une étude d'accompagnement, un encadrement d'archive et une installation à domicile, livrés dans les six semaines suivant la première séance.

PARTIE A — PARTIE DIVULGATRICE ET DESTINATAIRE

Willow & Wash Studio

Willow & Wash Studio LLC ·
58-2947103

22 Battery Park Ave, Asheville, NC
28801, USA

commissions@willowandwash.com · +1
828 555 0114 · willowandwash.com

PARTIE B — PARTIE DIVULGATRICE ET DESTINATAIRE

La famille Farrow

Client privé — Commande
résidentielle

410 Kenilworth Rd, Asheville, NC
28805, USA

margaret.farrow@gmail.com · +1 828
555 0177

Conditions de l'accord

01

1. Définition des informations confidentielles

« Informations confidentielles » désigne toute information non publique divulguée par une partie (la « Partie divulgatrice ») à l'autre (la « Partie destinataire »), que ce soit oralement, par écrit ou sous toute autre forme, qui est désignée comme confidentielle ou qu'une personne raisonnable comprendrait comme confidentielle compte tenu de sa nature et des circonstances de la divulgation. Cela inclut, sans s'y limiter, les informations techniques, commerciales, financières et opérationnelles, les plans de produits, la tarification, les listes de clients et la stratégie commerciale.

Les informations confidentielles comprennent également l'existence et le contenu du présent accord ainsi que le fait que Willow & Wash Studio et la famille Farrow sont en discussions concernant l'Objet.

02

2. Obligations de la partie destinataire

La Partie destinataire utilisera les informations confidentielles uniquement aux fins de l'Objet et ne les divulguera à aucun tiers sans le consentement écrit préalable de la Partie divulgatrice. La Partie destinataire protégera les informations confidentielles en faisant preuve au moins du même degré de diligence qu'elle applique à ses propres informations d'importance similaire, et en aucun cas d'un degré de diligence inférieur à ce qui est raisonnable.

La Partie destinataire ne peut divulguer les informations confidentielles qu'à ses employés, dirigeants et conseillers professionnels qui ont besoin d'en connaître aux fins de l'Objet et qui sont liés par des obligations de confidentialité au moins aussi protectrices que celles du présent accord. La Partie destinataire demeure responsable de toute violation commise par ces personnes.

dans la mesure légalement permise, d'en informer rapidement la Partie divulgatrice et de lui apporter une assistance raisonnable pour obtenir un traitement protecteur.

04

4. Durée et survie

Le présent accord prend effet à la date d'effet et se poursuit pendant la durée indiquée ci-dessus, sauf résiliation anticipée par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de trente (30) jours. La résiliation ne dégage aucune des parties des obligations nées avant la résiliation.

Les obligations de confidentialité de la Partie destinataire survivent à la résiliation ou à l'expiration et se poursuivent pendant trois (3) ans par la suite, à l'exception des obligations relatives aux informations constituant un secret commercial, qui se poursuivent aussi longtemps que ces informations demeurent un secret commercial au regard du droit applicable.

05

5. Restitution ou destruction des documents

Sur demande écrite de la Partie divulgatrice, ou à la résiliation ou à l'expiration du présent accord, la Partie destinataire restituera rapidement, ou, au choix de la Partie divulgatrice, détruira toutes les informations confidentielles en sa possession ou sous son contrôle, ainsi que toutes les copies, notes et documents dérivés, et certifiera par écrit, sur demande, cette destruction, signée par un responsable habilité.

La Partie destinataire peut conserver une copie d'archive uniquement pour se conformer aux exigences légales ou réglementaires de conservation, ou des copies conservées dans le cadre de sauvegardes électroniques de routine, à condition que ces documents conservés restent soumis aux obligations de confidentialité du présent accord.

06

6. Recours et mesures injonctives

Les parties reconnaissent qu'une violation du présent accord peut causer un préjudice irréparable pour lequel des dommages-intérêts constitueraient une réparation inadéquate. En conséquence, la Partie divulgatrice est en droit de demander une injonction ou toute autre réparation équitable, sans avoir à fournir de caution, en plus de tout autre recours disponible en droit ou en équité.

Le présent accord n'accorde aucune licence ni aucun droit de propriété sur les informations confidentielles, ni aucune obligation d'engager une relation d'affaires ultérieure. Chaque partie conserve tous les droits sur ses propres informations confidentielles.

DROIT APPLICABLE

État de Caroline du Nord, États-Unis

JURIDICTION

Comté de Buncombe, Caroline du Nord

En signant ci-dessous, chaque partie accepte d'être liée par les termes du présent Accord de confidentialité mutuel à compter de la date d'effet. Le présent accord peut être signé en plusieurs exemplaires, y compris par signature électronique, chacun étant réputé constituer un original.

POUR WILLOW &
WASH STUDIO

Willow & Wash Studio

Signataire autorisé

Date

POUR LA FAMILLE FARROW

Margaret Farrow

Cliente

Date

Willow & Wash Studio — Service juridique

22 Battery Park Ave, Asheville, NC 28801, États-Unis

commissions@willowandwash.com · +1 828 555 0114

· willowandwash.com

Willow & Wash Studio LLC · 58-2947103